

## **Inspection des bacs de récupération... pour éviter les contaminants**

**Bois-des-Filion, le 27 mai 2025** – La Ville de Bois-des-Filion procède actuellement à la vérification du contenu des bacs de récupération qui se trouvent en bordure des rues. C'est une étudiante en environnement qui a la responsabilité de vérifier s'ils contiennent des matières contaminantes.

De plus, la coopérative Tricentris, le centre de tri partenaire de Bois-des-Filion, a aussi été mandatée pour procéder à des inspections de bacs durant les mois de juin, juillet et août.

Par ailleurs, Éco Entreprises Québec, l'organisme qui chapeaute la collecte sélective au Québec, oblige les municipalités à diminuer les contaminants des bacs. Si ce n'est pas le cas, elles pourraient être pénalisées et à leur tour, celles-ci devraient inévitablement augmenter les comptes de taxes pour pallier la hausse du prix de la gestion des collectes. Les matières contaminantes sont entre autres les contenants d'aérosol, la styromousse, les contenants et emballages en plastique dit dégradables, les matériaux de construction, les RDD, ou résidus domestiques dangereux (batteries d'auto, piles, bonbonnes de propane, peinture, pneus, ampoules fluocompactes), le matériel électronique et les textiles.

Nous vous rappelons que les bacs sont la propriété de la Ville de Bois-des-Filion et que les règlements municipaux permettent aux fonctionnaires des Services de l'aménagement du territoire, des Travaux publics et de l'environnement, des Services de sécurité incendie et de police de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion d'inspecter le contenu de ceux-ci. Enfin, si ce n'est pas nécessaire comme dans la plupart des cas, il n'y aura aucune intrusion, c'est-à-dire que les fonctionnaires n'entreront pas sur votre propriété.

Au carrefour de la couronne métropolitaine et des Basses-Laurentides, Bois-des-Filion, qui souligne ses 75 années d'existence, offre une économie prospère et une qualité de vie incomparable dans un environnement paisible à ses 10 700 habitants.

- 30 -

**Informations :**

Nicolas Carette  
Directeur des Communications  
450 621-1460 #1017  
[ncarette@villebdf.ca](mailto:ncarette@villebdf.ca)